

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Patriotes

Adoption du budget 2024-2025

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2024-2025 du Centre de services scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption lors de la séance du Conseil d'administration du 27 août 2024, à 19 h, au 1220, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,
ce 5 août 2024.

Iris Montini
secrétaire générale par intérim